

CESTAS

2017

Notre culture villageoise

Cette année 2017 est marquée par une certaine reprise économique au niveau européen et donc français. Nous pouvons la ressentir dans notre Commune, en particulier à travers l'activité des grandes entreprises que nous avons installées, en son temps, comme LECTRA ou LU MONDELEZ, comme pour la vitalité des commerces et services.

Mais c'est aussi l'élection d'un nouveau Président de la République s'accompagnant médiatiquement d'une certaine recentralisation et portant une image négative des collectivités territoriales et des communes.

L'intervention du Président devant le 100^{ème} Congrès des Maires de France a, en partie, permis de reconnaître le rôle irremplaçable des communes et des maires dans le lien social entre tous, la richesse et la qualité des services de proximité portés par les communes.

Le Président a également confirmé, comme il l'avait déjà indiqué au cours de son intervention en juillet lors de la Conférence Nationale des Territoires à laquelle je participais, qu'une évolution de la carte des intercommunalités ne se ferait que dans le cadre d'un consensus.

Ainsi, dans notre Commune, nous pouvons nous inscrire dans le cadre d'un effort financier demandé, en continuant à assurer des services de qualité et avec des réalisations « Rustiques de Qualité », la priorité donnée à l'accueil d'entreprises permettant de ne pas toucher à notre fiscalité locale, d'un niveau bien inférieur à la moyenne.

Par ailleurs, la dimension de notre Communauté de Communes Jalle-Eau Bourde (30 000 habitants) est un outil pertinent s'inscrivant dans le réseau intercommunal girondin. La Communauté porte ainsi la poursuite de l'amélioration des services de transport en commun ou le déploiement de la fibre optique qui concernera les lotissements d'ici 2020 et le reste des foyers par la suite.

La non réalisation des infrastructures routières initialement prévues dans et autour de l'agglomération de Bordeaux, amène une « thrombose » de la circulation qui nous impacte aujourd'hui avec une forte augmentation de la circulation de transit traversant notre commune.

Je suis de près ces sujets. Par ailleurs, l'équilibre dans les aménagements routiers dans la commune entre les trois objectifs de « fluidité, tranquillité, sécurité » qui nous concernent tous en parallèle, est toujours délicat à réaliser.

Concernant le logement, le nouveau Gouvernement n'a pas modifié les obligations de nos communes en matière de logements locatifs sociaux : nous nous inscrivons toujours sur la réalisation, au rythme nécessaire (environ 70 par an) de logements individuels à un étage maximum, s'intégrant harmonieusement dans nos quartiers, conformément à notre PLU. Ils sont affectés à des familles concernées par notre commune.

Enfin, nous nous attachons à assurer la meilleure qualité de nos services municipaux : accueil dans les écoles, environnement, activités culturelles (Médiathèque, Programmation théâtrale, École de musique...) services aux plus jeunes et aux seniors, services sociaux...

Mais nous devons surtout encourager et remercier les centaines de bénévoles qui font vivre la vie associative très forte dans notre commune (sportive, culturelle, caritative,...) qui assurent un exceptionnel lien social entre tous. Ils me permettent de défendre, comme responsable de l'urbanisme au niveau national à l'A.M.F. (Association des Maires de France), la qualité de vie dans nos communes périurbaines rurales, qui ne sont pas comme c'est trop souvent dit, synonymes d'« individualisme » mais, au contraire, d'un vivre ensemble dans la participation et le respect de tous.

Pierre Ducout, Maire de Cestas



Pierre Ducout
et le conseil municipal
vous souhaitent de joyeuses fêtes



VIE ASSOCIATIVE

FÊTES DE QUARTIER : ENTRE TRADITION ET RENOUVEAU



Cestas revendique ses origines rurales. C'est ce qui explique la tradition des fêtes de quartier : Réjouit, Gazinet, Toctoucau et le Bourg. Elles ont toutes leurs spécificités et proposent souvent des rendez-vous gastronomiques remettant à l'honneur des plats locaux disparus. Mais le jeu a également toute sa place et les tournois intergénérationnels de foot ont de plus en plus de succès. De nouvelles manifestations telles que marchés d'artisans et de produits locaux ont également fait leur apparition. Elles recueillent un vif succès auprès du public qui vient en famille ou entre voisins, partager un moment de convivialité.

50 ANS DU CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE DE GAZINET



Le club de loisirs Léo Lagrange de Gazinet vient de fêter ses 50 ans. À l'occasion Jacky DARNAUDERY, le président, son épouse Renée, le maire, Pierre DUCOUT, Michel SAINTE MARIE, cofondateur du club, la députée Bérandère COUILLARD et de nombreux représentants de Reinheim la ville jumelle, ont évoqué ces 50 années d'activités. Chacun a pris plaisir à se remémorer les fêtes et les vacances en feuilletant les multiples albums photos. Le club compte pas moins de 600 adhérents répartis dans 50 activités. Une ruche bruisante qui ne désespère jamais. Le club de loisirs Léo Lagrange de Gazinet fait sienne depuis 50 ans, la maxime de Léo Lagrange : «Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes».

NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE SAGC

Les vœux du SAGC ont revêtu un caractère particulier puisqu'ils ont été présidés par le nouveau président, Mr Philippe BEZIE. Ce dernier, à l'occasion de l'assemblée générale, a succédé à Mr Alain COURNUT. Le nouveau président a présenté son engagement pour cette mandature. Quelques médailles ont été remises à des bénévoles méritants par Yves PERPIGNAN, président du Comité Régional des Médailleurs de Jeunesse et Sports d'Aquitaine. La médaille d'or a été remise par le Maire à Mr Daniel COURBOULES pour son engagement dans la vie associative, culturelle, municipale et sportive durant 40 ans.

35 ANS DU COMITÉ DE JUMELAGE

Homme de passion, de conviction, volontaire, dynamique et engagé, Claude THERMES, ancien Président du Comité de Jumelage de Cestas-Reinheim a transmis le flambeau à Jacques DARNAUDERY. Claude THERMES a impulsé manifestations et actions qui ont conduit au jumelage de la commune avec les villes de Reinheim, Licata, Furstenwalde et Sanok.

De nombreux échanges ont été noués entre les familles et les jeunes, créant entre les villes des liens d'amitié indéfectibles.

Pour récompenser ses 35 années de travail et de dévouement, le prix «européen» a été décerné par toutes les villes jumelles à M. THERMES.

HOMMAGE À DIEGO SEGURA



Diego SEGURA a quitté pour toujours ses toiles et ses pinceaux. Adieu l'artiste de la couleur, de la lumière, des matières et de la passion si communicative. Avec sa façon méridionale, il aimait tant partager ses œuvres, toujours émerveillé du chemin vers lequel ses outils et ses couleurs l'avaient conduit. Car il se laissait toujours emporter par sa passion de la peinture, son enthousiasme et ses racines andalouses. Sa vie professionnelle, il l'a passée à la mairie de Cestas, en tant que chef du service électricité. Durant 30 ans, il a suivi l'évolution des technologies, toujours sensible au respect de l'environnement, toujours présent quand il le fallait. Il s'est également beaucoup impliqué dans la vie culturelle de la commune.

SCOLARITÉ ET JEUNESSE

PISTE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Depuis de nombreuses années, la ville a mis en place, dans les cours des écoles primaires, la piste d'éducation routière. Il s'agit d'un processus d'éducation qui passe par plusieurs étapes. Tout commence par le permis piéton. En classe les enfants apprennent de leurs enseignants, les bases du Code de la route et de la conduite à tenir qu'ils soient piétons ou cyclistes. Ils répondent à un questionnaire et ils décrochent leur permis piéton. Cela les emmène à l'étape suivante dans la cour de leur école. Tous les élèves de CM2 se retrouvent ainsi avec leurs vélos, pour vivre une situation grandeur nature sur une piste équipée de panneaux de signalisation et de feux tricolores sur laquelle circulent piétons et cyclistes. Sous le regard vigilant du responsable de la police municipale et des animateurs des écoles, les enfants doivent évoluer sur la piste en conditions réelles.

Les enfants en bout de cursus recevront un diplôme, document indispensable pour l'obtention en auto-école d'un permis pour conduire un scooter.



40 ANS DU COLLÈGE CANTELANDE

Un rendez-vous peu commun a été pris pour fêter les 40 ans du collège :

Les élèves de 5^e, en cours d'anglais, ont rédigé des fiches sur le thème comment vivrons-nous dans 20 ans ?



Ces fiches ont été placées dans des capsules hermétiques, elles-mêmes enfermées dans un coffre scellé qui a été enterré dans la cour du collège. Rendez-vous le 23 mai 2037 pour son ouverture ! L'établissement a accueilli ses premiers élèves à la rentrée 1976. Aujourd'hui, ils sont 860 élèves. Le collège a diversifié ses enseignements, s'est ouvert sur l'Europe et a eu la chance d'échanger avec de nombreux scientifiques lors d'événements reconnus (espace, navigation...).

FUNNY DAYS ET MONDIALETTE

La fin de l'année scolaire s'est achevée avec un grand événement footballistique : la Mondialette. Baptisé le «mini mondial de foot», cette activité signe le grand départ pour les vacances d'été. Pendant plusieurs semaines, les qualifications vont bon train dans les accueils périscolaires pour déterminer les champions qui se retrouveront sur le terrain du Bouzet. Les équipes de supporters et les arbitres en binôme se forment également. Arrive le jour J sur le terrain d'honneur. Matches engagés, encouragements des parents, jusqu'au podium final d'où chacun repart fièrement avec sa coupe. La Mondialette est un grand succès grâce à l'implication des animateurs ainsi que des services municipaux qui apportent leur aide précieuse, autour des services scolaires et jeunesse, porteurs de la manifestation.



Toujours sur le complexe sportif du Bouzet, le Service Animation Jeunesse a réuni 120 jeunes de 8 communes limitrophes pour participer aux Funny Days. Une recette qui connaît un succès assuré : des jeux, du sport, et une immense convivialité entre les jeunes participants qui ont à cœur de faire briller les couleurs de leur commune.

CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Une réunion de consultation s'est tenue en mairie entre les représentants de parents d'élèves et les directeurs d'écoles, concernant les rythmes scolaires. Cette consultation a traité des bénéfices et inconvénients de la semaine de 4,5 jours. À l'issue de ces rencontres, une consultation a été lancée dans chaque école de la commune. Au vu des résultats, le conseil municipal, lors de sa séance du 11 décembre, a décidé le retour de la semaine à 4 jours.

ENVIRONNEMENT

DÉBARDAGE À CHEVAL

Dans la forêt communale des Sources, la ville a décidé de l'exploitation d'une parcelle afin d'extraire des arbres dépérissants et permettre à la forêt de se régénérer naturellement, notamment pour les chênes.



Le chantier a concerné 3 hectares habituellement très fréquentés par le public. L'idée a été de faire appel à une entreprise spécialisée qui effectue les travaux de manière originale : le débardage à cheval. Une équipe mixte de bûcherons municipaux et de la société spécialisée a procédé aux coupes et aux éclaircissements. Le débardage a été effectué par trois chevaux de trait. Cette méthode douce et naturelle a évité l'utilisation de gros engins de chantier. Cette technique permet de préserver le sol sensible et fertile couvert d'alluvions de la forêt des Sources. Ce chantier est un test qui pourra se répéter, si l'expérience est concluante

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE ET DU CIMETIÈRE DU BOURG

Depuis la loi Labbé de 2015, les communes n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires. Pour répondre à cette réglementation, la ville a mis en place une nouvelle façon de traiter l'espace urbain et le cimetière en engazonnant des zones engravées avec des graminées demandant peu d'arrosage et peu de tonte. Par ailleurs, sur les espaces verts, environ 100 000 bulbes ont été plantés sous forme de tapis pré-cultivés, pérennes et peu gourmands en entretien.

ECONOMIE - EMPLOI

RENCONTRES DE L'EMPLOI ET SALON DES ENTREPRISES



Le club des entreprises de Cestas Canéjan a organisé deux événements d'importance. En mai le premier salon de l'emploi durant lequel environ 200 candidats à l'emploi ont découvert les offres de postes proposées par les 24 sociétés participant à cet événement. Le CE2C a mis en place un espace de numérisation afin de conserver l'ensemble des CV déposés durant l'après-midi. Cette dématérialisation a permis de partager tous ces documents dans une banque de CV mise à disposition sur Internet et consultée par les entreprises adhérentes. Les Rencontres de l'emploi ont mis en lumière le dynamisme économique des entreprises du territoire. Sur sa lancée, le club a organisé son 1^{er} salon des entreprises en partenariat avec les mairies de CESTAS et CANEJAN. Plus d'une cinquantaine d'entreprises ont répondu à cette initiative. Une trentaine de métiers étaient représentés. Cet événement avait pour objectif d'être un lieu d'exposition privilégié des métiers et savoir-faire des entreprises de notre territoire. Près de 300 visiteurs s'y sont déplacés.

ZONE D'ACTIVITES DE JARRY IV

À l'étroit sur son actuelle plateforme, la société hard discount LIDL a choisi de faire construire sur le site logistique de Jarry, une nouvelle plateforme de 50 000 m². Sur une zone stratégique en bordure de l'A63, la société va disposer d'un espace de stockage beaucoup plus

important lui permettant ainsi de faire face à l'augmentation croissante de ses références.

Sur cette même zone sept lots ont été commercialisés par la Communauté de Communes, qui a la compétence du développement économique sur le territoire. Ces lots d'une superficie allant de 19 000 à 173 200 m² ont vocation à accueillir des plateformes logistiques.

PLIE DES SOURCES

Le PLIE est un dispositif d'aide aux personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à s'insérer dans le monde du travail. En partenariat étroit avec les entreprises du territoire, il participe à de nombreuses manifestations économiques, comme il l'a fait cette année, dans le cadre des salons du Club des Entreprises de Cestas Canéjan.

SERVICES MUNICIPAUX

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE : DE NOUVEAUX SERVICES



Suite à l'inauguration de la maison de la Petite Enfance, un nouveau service a été mis en place, l'OAPE : Offre d'Accueil Petite Enfance. Ce service est destiné à faciliter et simplifier les démarches des familles en recherche d'un mode d'accueil sur la commune, en les centralisant sur un lieu unique, à la maison de la Petite Enfance. Les parents sont accompagnés tout au long de leur recherche d'un mode d'accueil. Ils sont reçus à la maison de la Petite Enfance sur rendez-vous. Après étude de leur demande, des propositions leur sont faites en fonction des places disponibles et de leurs besoins. Cette OAPE permet également la mise en place d'un observatoire de la demande d'accueil afin d'ajuster au mieux la politique de la petite enfance. A ce jour, la commune compte 104 assistantes maternelles (85 indépendantes et 19 à la crèche familiale communale) et 3 crèches collectives. Le tout offrant 375 places d'accueil dont 54 en crèche collective.

LES RÉSIDENCES POUR L'AUTONOMIE DES SENIORS : DES ACTIVITÉS ET ANIMATIONS POUR PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE.

Conformément aux préconisations émises par la loi de décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, les RPA de la commune ont renforcé leur programme d'activités et d'animations depuis plusieurs mois.

Ainsi, dans chaque résidence (Eva à Gazinet, Le Ginestey au Bourg) se déroulent des ateliers divers pour le bonheur des résidents et des personnes seniors venant prendre le repas du midi dans les restaurants des RPA.

Sont ainsi proposées les activités suivantes : ateliers créatifs, gymnastique douce encadrée par un éducateur sportif, initiation à l'informatique, jeux de société, sorties culturelles ou touristiques ... Des ateliers cuisines et musicaux sont en projet.

Ces activités s'adressent aujourd'hui aux résidents et aux personnes fréquentant le service de restauration des RPA mais en 2018, toute personne senior de la commune pourra

participer à ces ateliers. Il suffira pour cela de prendre contact directement avec les RPA.

SERVICE À LA POPULATION

Malgré sa demande, la Commune n'a pas été choisie pour être équipée d'un DR (matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de les numériser). Ainsi, depuis le 1^{er} mars 2017 elle ne peut plus délivrer de cartes d'identité et de passeports. Désormais, pour faire ses papiers d'identité, il convient de prendre un rendez-vous dans les communes limitrophes équipées.

Depuis février 2017, la compétence relative à la procédure de changement de prénom a été transférée aux officiers d'état civil. Il en est de même de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité (PACS) depuis le 1^{er} novembre 2017. Ces procédures qui se faisaient auparavant au Tribunal de Grande Instance, se font désormais, au service de l'état-civil.

La délivrance d'un permis de conduire et d'une carte grise ne se fait plus en Préfecture, mais exclusivement par téléprocédure sur les sites dédiés à cet effet : permisdeconduire.ants.gouv.fr et immatriculation.ants.gouv.fr

RECONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE

Après 8 mois de démarches auprès de l'assurance afin de déterminer le montant de l'indemnisation, un cabinet d'architecte a été mandaté. Ce dernier, après une phase d'études, a eu pour mission de faire des propositions d'aménagement pour la reconstruction des locaux détruits lors de l'incendie d'août 2016. À ce jour et après concertation avec les services qui occuperont les nouveaux locaux, le permis de construire a été déposé. S'en suivra une consultation dans le cadre d'un marché de travaux. Les entreprises retenues seront désignées au printemps 2018 avec un début des travaux en mai. La livraison prévisionnelle du nouveau bâtiment devrait avoir lieu en décembre 2018.



DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE : PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Un nouveau service à la population vient d'être mis en place par la médiathèque en relation avec le CCAS. Il s'agit du portage de livres à domicile à destination de personnes ayant des difficultés de déplacement temporaires ou permanentes. Une simple inscription est nécessaire auprès de la médiathèque. Le contact établi, une bibliothécaire vient à domicile pour cerner les goûts et les besoins, puis une fois par mois, apportera toute sorte d'ouvrages. Il suffit de contacter la médiathèque au 05 57 83 53 11.

ORGANISATION DES TRANSPORTS

La commune et la Communauté de Communes ont entrepris la structuration du service transport avec la mise en place d'un guichet unique. Elle s'est accompagnée de l'installation de ce service dans de nouveaux locaux au sein des ateliers municipaux, chemin du pas du gros. L'équipe y accueille l'ensemble du public scolaire ou usager des transports en commun. En parallèle, l'actualisation du site internet se poursuit : www.proxibus.fr

Zoom sur un investissement : La maison de la petite enfance

Les différentes phases ayant permis la réalisation du projet :

- 2015 : Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre : phase d'étude et de consultation des usagers, présentation et modification des plans, étude de sol, définition des besoins, estimation des dépenses, dépôt du permis de construire...
- 2016 : Consultation et attribution des marchés de travaux. Permis de construire accordé et lancement du chantier, passage du bureau de contrôle.
- 2017 : Réception des travaux, aménagement intérieur (mobilier) et inauguration.

Le budget :

- Dépenses de maîtrise d'œuvre, construction et contrôle : 336 033 € TTC,
- Dépenses de mobilier : 13 737,31 € TTC
- Coût de l'opération : 349 770,94 € TTC hors foncier.
- Subvention CAF perçue : 86 048 €

Inaugurée en juin 2017, cette maison de 250 m², composée d'espaces d'accueil, d'activités, de bureaux pour les animatrices et d'une salle de réunion, est un lieu ressource pour les professionnels de la petite enfance et les enfants de 0 à 3 ans.



Les principaux investissements du budget 2017 :

Sport :

- début des travaux de la salle de basket, fin des travaux de construction du tennis couvert,
- isolation, étanchéité et pose de faux plafonds pour la salle de karaté.

Éducation :

- équipement de 2 écoles en tableaux numériques,
- mise en place de jeux de cour à la maternelle du Parc,
- étanchéité de l'école maternelle du Parc
- rénovation des blocs sanitaires et du hall d'accueil, agrandissement du parking de l'école maternelle Maguiche
- vestiaire du personnel et mise aux normes du satellite à l'école primaire des « Pierrettes ».

Culture / vie associative / animation :

- 1^{ère} tranche de mise en accessibilité du centre culturel et remplacement de l'ascenseur (mise en service en février 2018),
- début des travaux de la création du musée du moulin de la Moulette.

Voirie / assainissement / sécurité :

- poursuite du programme de réfection des couches de roulement et de pose d'enrobés sur les trottoirs dans les différents quartiers,

- 2^{ème} tranche de changement des têtes de candélabres de l'éclairage public avec des « LED » basse consommation,
- aménagement d'un mini-giratoire au carrefour du Pas du Gros/chemin de la Croix d'Hins,
- réalisation d'un nouveau passage surélevé avenue du Baron Haussmann et avenue Jean Moulin,
- signature des conventions avec la SNCF pour l'agrandissement du parking de la gare,
- pose de radars pédagogiques à Pierroton.

Transport :

Acquisition de 2 minibus pour le prêt aux associations et mise en place de locaux d'accueil.

Logements communaux et RPA :

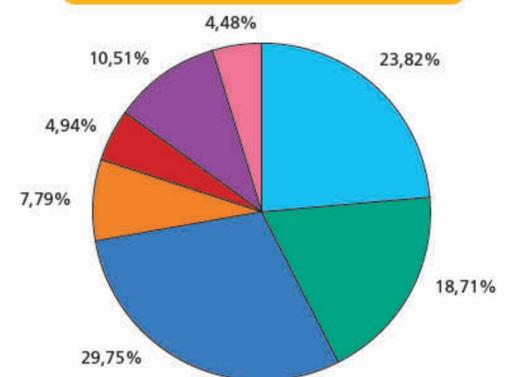
- 3^{ème} phase de mise aux nouvelles normes environnementales de nos logements des Tilleuls et Noisetiers,
- agrandissement du satellite de la RPA de Gazinet,
- acquisition de terrains pour la réalisation de logements locatifs sociaux

Cimetière :

Début des travaux de la 3^{ème} tranche de pose de caveaux et agrandissement du site cinéraire au Lucatet

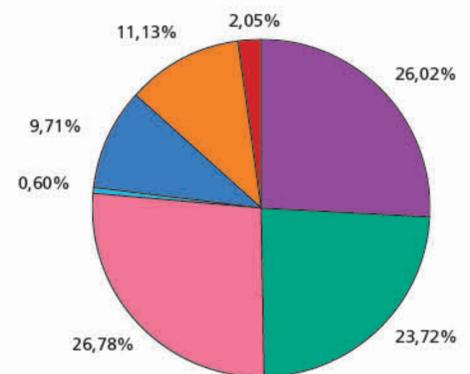
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LES RECETTES : 40 474 190 €



- Impôt des ménages (23,82%)
- Emprunts (4,94%)
- Taxe professionnelle (18,71%)
- Produit des services (10,51%)
- Divers dont cessions (29,75%)
- Dotations de l'Etat (4,48%)
- Diverses subventions (7,79%)

LES DÉPENSES : 40 474 190 €



- Scolaire (26,02%)
- Voirie - Environnement (23,72%)
- Sport, Associations, Culture (26,78%)
- Economie, Emploi (0,60%)
- Solidarité, Action sociale, Famille (9,71%)
- Logement (11,13%)
- Sécurité (2,05%)

Pour joindre vos élus www.mairie-cestas.fr

• Elus socialistes et républicains Pierre MERCIER

pierre.mercier@mairie-cestas.fr

• Elus communistes et républicains Pierre PUJO

pierre.pujo@mairie-cestas.fr

• Les Élus de la liste construisons ensemble Cestas 2020 :

Notre action a notamment porté sur :

- L'amélioration des infrastructures dédiées à la sécurité routière
- L'aménagement des différents centres de notre commune
- L'écoute des familles sur l'évolution des rythmes scolaires

Permanences à la Mairie annexe de Gazinet le premier vendredi de chaque mois de 18h à 20h sans rendez-vous.

Venez partager le verre de l'amitié le 24 janvier 2018 à 20h à la halle du Centre Culturel.

Vos messages : cestas2020@orange.fr

Suivez nous sur : cestas2020.wordpress.com

• Frédéric ZGAINSKI - Conseiller Municipal et communautaire

Tél. : 05 56 78 13 00 – Fax : 05 57 83 59 64

Email : frederic.zgainski@mairie-cestas.fr

• Agnès OUDOT - Conseillère Municipale

Tél. : 06 28 57 15 12 – Fax : 05 57 83 59 64

Email : agnes.oudot@mairie-cestas.fr

Vous trouverez la liste complète sur le site de CESTAS : <http://www.mairie-cestas.fr> à la rubrique vos élus